

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 12 (1955)

Heft: 2

Rubrik: "Entre nous soit dit!"

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Jeunesse forte Peuple libre

Revue mensuelle
de l'Ecole fédérale de gymnastique
et de sport (E. F. G. S.) à Macolin

Macolin, février 1955

Abonnement : Fr. 2.30 l'an

Le numéro : 20 ct.

12me année

No 2

« Entre nous soit dit ! »

3000 jeunes gens seulement sur les 60 mille que l'instruction préparatoire a touchés en 1954 ont été soumis à un contrôle médical préalable! C'est peu! C'est insuffisant!

Écoutons, à ce propos, ce qu'écrit l'excellente revue suédoise « Communiqué de la Fédération internationale d'éducation physique » No 1-54:

Le contrôle médical régulier auquel tout sportif pratiquant doit se soumettre, est une « assurance sur la vie », et c'est le devoir de chaque sportif et sportive de montrer son sens de la responsabilité envers soi-même, sa famille et l'association en prenant une telle « assurance » avant de commencer l'entraînement. Cela ne coûte rien, l'examen est gratuit. (Chez nous aussi!)

Si on a subi un tel examen médical, on peut avec plus de sécurité commencer un entraînement sévère, et on peut même penser à des compétitions.

Tous les arrangeurs de fêtes et de camps sportifs sont tenus de s'assurer que tous ceux qui désirent participer à des concours possèdent un certificat médical valable. Si un arrangeur n'observe pas cette règle, il prend une lourde responsabilité.

Toute équipe sportive doit prendre la responsabilité des jeunes gens qui font partie de l'équipe en ne permettant à personne de participer aux concours avant d'avoir subi un examen médical.

Ayez soin que tous les membres qui s'entraînent passent le plus tôt possible un examen médical!

Ayez le sens de la responsabilité — ne courez pas de risques inutiles!

Ne croyez-vous pas, chers moniteurs, qu'il serait temps de souscrire une telle assurance, aussi dans nos groupements I. P. ?

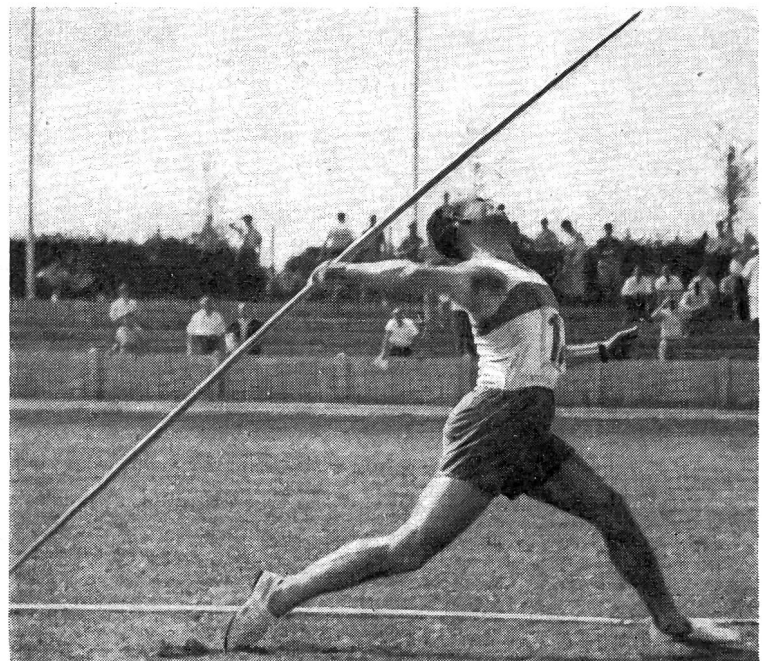
Francis Pellaud.

« Physiologie » d'un sport L'ATHLÉTISME

Introduction

Ce sport, maintenant connu de chacun, ne se développe pas sans créer certaines dissensions, tant dans ses idées fondamentales qu'au sein des sportifs. En particulier chez ceux qui pratiquent l'athlétisme comme sport de maintien.

On fut longtemps sans faire de distinction entre les sports. Peu à peu, pourtant, en raison de la confusion naissante, et comme se réclamaient du sport des entreprises qui n'y voyaient qu'une source de profits, il fallut bien opérer un tri. Cette nécessité augmenta à mesure que le sport recevait des appuis officiels et que certains jeux, à la faveur de leur vogue du moment, affichaient des prétentions exagérées. Quels sports encourager, et pourquoi ceux-là plutôt que d'autres ? On arriva, par la force des choses, à admettre qu'il existe une hiérarchie parmi les sports.



Le geste puissant du lanceur de javelot